

PRIMATURE

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

**RECTIFICATIF AU
COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES
PP-G N°002-2023 du 18 JANVIER 2023**

Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

Ouagadougou, le 18 janvier 2023

Au lieu de :

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le mercredi 18 janvier 2023,

en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 14 H 10 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA,

Premier ministre, Chef du Gouvernement,

par délégation du Président de la Transition.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

entendu des communications orales,

procédé à des nominations,

à des révocations

et autorisé des missions à l'étranger.

Lire :

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le mercredi 18 janvier 2023,

en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 14 H 10 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA,

Premier ministre, Chef du Gouvernement,

par délégation du Président de la Transition.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

entendu des communications orales,

procédé à des nominations,

mis fin à des fonctions

et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

Lire :

I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Membre au Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

L'adoption de décret permet la nomination d'un Membre au Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, conformément aux dispositions du décret n°2020-0562/PRES/PM/MDENP/MEFP du 30 juin 2020 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Au lieu de :

III. NOMINATIONS ET REVOCATIONS

Lire :

III. NOMINATIONS ET FIN DE FONCTIONS

Au lieu de :

III.2. REVOCATIONS

Le Conseil a mis fin aux fonctions des personnes ci-après et décidé de leur rappel à l'administration centrale :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Seydou **SINKA, Mle 59 727 V**, Ambassadeur, relevé de ses fonctions d'Ambassadeur représentant permanent du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations unies à New York ;
- Madame Pulchérie **TAPSOBA/LAGWARE, Mle 59 661 D**, Inspecteur du trésor, relevé de ses fonctions de Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa (Canada) ;
- Monsieur Gnagré **KOSSE, Mle 105 163 E**, Conseiller des affaires étrangères, relevé de ses fonctions de Ministre Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Addis-Abeba en Ethiopie.

Lire :

III.2. FIN DE FONCTIONS

Le Conseil a mis fin aux fonctions des personnes ci-après et décidé de leur rappel à l'administration centrale :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Seydou **SINKA, Mle 59 727 V**, Ambassadeur, relevé de ses fonctions d'Ambassadeur représentant permanent du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations unies à New York ;
- Madame Pulchérie **TAPSOBA/LAGWARE, Mle 59 661 D**, Inspecteur du trésor, relevé de ses fonctions de Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa (Canada) ;
- Monsieur Gnagré **KOSSE, Mle 105 163 E**, Conseiller des affaires étrangères, relevé de ses fonctions de Ministre Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Addis-Abeba en Ethiopie.

Le Porte-parole du Gouvernement



Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts,
des lettres et de la communication*